

occupé par la vie réceptuelle supérieure de l'enfant, avant que celle-ci ne se transforme en la vie conceptuelle de l'homme, car je prouverai plus loin, et d'une façon incontestable, que cette zone existe réellement. Il existe donc, et c'est un fait certain, un domaine d'idéation qui sépare les réceptifs les plus élevés de l'animal, des concepts inférieurs de l'être humain, et je n'ai, en employant le mot préconception, d'autre dessein que de donner un nom à ce territoire intermédiaire.

Si tel est le cas à l'égard de l'acte de nommer, il doit évidemment en être de même à l'égard de l'acte de juger. S'il existe une phase de pré-conception, il doit exister aussi une phase de pré-jugement. Car nous avons vu qu'il est de l'essence du jugement de porter sur des concepts ; si l'esprit ne s'occupe que de réceptifs, on ne peut dire qu'un seul acte de jugement véritable ait été exécuté. Quand l'enfant dit *baouaou* à l'image du chien, nul ne peut prétendre qu'il juge réellement de la ressemblance avec le chien, à moins que l'on ne suppose que pour cet acte de classification réceptuelle, il soit besoin de facultés de pensée conceptuelle, distinctivement humaines. Mais comme je viens de le montrer, aucun de mes adversaires ne peut se permettre d'adopter cette supposition, parce que derrière le cas de l'enfant, il y a celui du perroquet. Il est vrai que le perroquet, dans sa classification réceptuelle, ne peut faire plus que d'étendre le nom d'un chien particulier à d'autres chiens vivants, mais si quelqu'un avait l'imprudence de faire reposer son argument sur une distinction aussi ténue, pour prétendre que là où la connotation de l'enfant commence à l'emporter sur celle du perroquet, nous avons la preuve d'une différence psychologique de nature, *et cela uniquement parce que l'enfant a commencé à dépasser le perroquet*, il me suffirait de faire remarquer qu'il n'est point donné à tout perroquet d'étendre ainsi son signe dénotatif d'un chien à un autre chien très dissemblable. Les différents oiseaux manifestent différents degrés d'intelligence à cet égard ; pour la plupart, ils diront *baouaou*, ils aboieront ou manifesteront quelque autre signe dénotatif qu'ils pourront avoir appris ou inventé quand ils voient des chiens ressemblant plus ou moins à celui à qui le signe dénotatif a été originellement appliqué : mais il ne sera pas donné à tout perroquet d'étendre ainsi le signe au

mastiff ou au terre-neuve. Si donc quelqu'un devait prétendre que la différence entre l'intelligence qui discerne, et celle qui ne discerne point la ressemblance du chien dans l'image ou l'effigie d'un chien est une différence de nature, il lui faudrait, pour être logique, établir une différence similaire entre l'intelligence qui discerne et celle qui ne discerne pas la ressemblance du terrier avec le mastiff. Mais s'il en était ainsi, l'intelligence d'un perroquet différencierait en nature de l'intelligence d'un autre perroquet ; et l'intelligence de l'enfant à cet âge serait différente en nature de l'intelligence du même enfant d'une ou deux semaines plus âgé, ce qui serait manifestement absurde. La vérité est simplement ceci : c'est que jusqu'au point où l'intelligence de l'enfant dépasse celle de l'oiseau, tous deux en sont à la phase réceptuelle de la faculté de faire des signes ; et que la seule raison pour laquelle l'enfant dépasse l'oiseau n'est pas au début dans le fait que l'enfant arrive là soudain à posséder l'idéation conceptuelle ; mais dans le fait qu'il atteint graduellement un niveau plus élevé d'idéation réceptuelle. Ceci peut être directement prouvé par le fait que des animaux plus intelligents que les perroquets sont indubitablement aptes à reconnaître des objets représentés en peinture et en sculpture ; il est donc certain que si les oiseaux parleurs avaient atteint pareil niveau intellectuel, ou si les autres animaux plus intelligents eussent pu, comme les oiseaux parleurs, employer des signes dénotatifs, l'enfant ne se serait pas séparé de l'animal à une phase tout à fait aussi précoce de la nomenclature réceptuelle (1).

(1) Au sujet de l'aptitude à reconnaître les images chez les animaux, celle-ci se présente indubitablement chez les chiens (voir *Intelligence des Animaux*) et il y a des preuves indiquant qu'elle existe également chez le singe. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire rapporte en effet, au sujet d'une espèce de Midas (*Corinus*), qu'il distinguait les différents objets représentés dans une gravure et Audoin « lui montra les images du chat et de la guêpe, ce dont il fut fort effrayé, tandis qu'en voyant l'image d'un criquet ou d'un scarabée, il se précipitait sur celle-ci comme pour saisir les objets représentés. » (Bates, *Natur. on Amazons*, p. 60.) L'âge où le jeune enfant apprend pour la première fois à reconnaître les ressemblances dans les images varie sans doute selon les cas individuels. C'est à l'âge de huit mois que j'ai, pour la première fois, constaté chez mes propres enfants la manifestation de cette faculté, quand mon fils regarda longuement, et avec fixité, mon portrait, d'une façon qui me montrait avec certitude qu'il en reconnaissait la ressemblance avec le visage de l'homme. Je n'ai point rencontré de témoignages à cet égard dans les écrits d'autres observateurs de la psychologie de l'enfant. En outre, toutes les fois qu'à partir de ce jour, on lui demandait, étant dans cette chambre : « où est papa ? » il levait aussitôt le regard, et désignait le portrait. Une autre de mes enfants, qui n'avait point vu ce

Qu'aurons-nous alors à dire au sujet de la faculté du jugement dans sa relation avec ces trois phases : idéation réceptuelle, préconceptuelle et conceptuelle ? Nous ne pouvons qu'instituer la distinction parallèle et consécutive du jugement, en réceptuel, préconceptuel et conceptuel (1).

Comme nous l'avons maintenant si souvent dit, les traits caractéristiques d'un jugement tels qu'ils se manifestent pleinement dans quelque acte de prédication formelle, sont l'assemblage de deux concepts dans la pensée consciente, et le fait de distinguer quelque relation entre eux en tant que tels. C'est pourquoi nous ne disons pas que l'animal juge, quand, sans pensée consciente de soi, il assemble certaines réminiscences de son expérience passée sous la forme de récepts, et nous traduit le résultat de son idéation par l'exécution de ce que M. Mivart appelle des « inférences pratiques. » C'est pourquoi, aussi, si un animal qui est capable de nommer séparément l'un et l'autre de deux récepts (comme le fait l'oiseau parleur) pouvait nommer les deux récepts simultanément quand ils sont ainsi combinés en un acte « d'inférence pratique », malgré l'apparence extérieure d'une proposition, nous n'aurions pas le droit stricte-

portrait avant l'âge de seize mois, le reconnut au premier regard, elle le désigna, en effet, en disant : « papa ». Deux mois plus tard, je remarquai qu'elle reconnaissait également les images des animaux, et pendant plusieurs mois à la suite son amusement principal consista à parcourir les livres d'images pour désigner les animaux ou personnes représentées, disant *bé* au mouton, *mou* aux vaches, grognant pour les cochons, etc. Ces différents sons lui ont été enseignés par sa bonne. Elle ne faisait jamais d'erreur dans cette sorte de nomenclature, et appelait spontanément toutes les images d'homme « papa », de femme « maman », et d'enfants « Hilda » ; ce dernier étant le nom qu'elle avait donné à son plus jeune frère. En outre, si le livre d'images lui était donné renversé, elle s'apercevait immédiatement de l'erreur, et la corrigeait, et quand il lui arrivait de voir l'image d'un animal sur un écran, par exemple, ou sur une tenture, elle la touchait et faisait entendre le son qui lui servait à désigner cet animal. Avec un troisième enfant qui, à l'âge de dix-huit mois, ne parlait absolument pas encore, je fis l'expérience d'étaler un certain nombre de photographies, demandant : « Où est maman ? où est papa ? » Sans la moindre hésitation, il donna correctement toutes les indications.

(1) En employant le mot « Jugement » dans tous ces cas je ne préjuge en aucune façon de l'argumentation de mes adversaires. L'explication qui suit immédiatement dans le texte suffit à montrer que les termes qualificatifs, « réceptuel » et « préconceptuel » s'opposent efficacement à tout emploi abusif de ce mot, tout comme, par exemple, quand les psychologues parlent des « jugements perceptuels », des « jugements inconscients » ou des « jugements intuitifs » au sujet de niveaux plus inférieurs encore dans le travail mental. Et il me paraît meilleur d'ajouter ainsi un qualificatif à un mot existant, que d'augmenter le nombre déjà grand des mots qu'il m'a été nécessaire d'inventer.

ment d'appeler cela une proposition. Il y aurait assurément l'énonciation d'une vérité perçue, mais non l'énonciation d'une vérité perçue *en tant que vraie*.

Si l'on admet tout ceci pour l'animal — et il le faut si l'on raisonne d'après la faculté du jugement véritable ou conceptuel, — il est évident qu'il faut également l'admettre pour l'enfant en voie de développement. En d'autres termes, si l'on peut prouver que l'enfant est apte à énoncer une vérité, avant de pouvoir énoncer une vérité en tant que vraie, il est prouvé par là que dans l'histoire psychologique de tout être humain il existe d'abord cette sorte de jugement incomplet nécessaire pour les rapports avec les connaissances réceptuelles, et, par là, pour énoncer les vérités perçues, puis le jugement complet qui se rapporte aux connaissances conceptuelles, et est par là rendu apte à énoncer les vérités perçues en tant que vraies. Naturellement, la condition de la transformation de cette sorte inférieure de jugement (si, pour la commodité, nous convenons de l'appeler ainsi) dans la catégorie supérieure, est fournie par l'avènement de la conscience de soi, et c'est pourquoi le point où *l'énonciation* de la vérité passe dans *la prédication* de la vérité doit être déterminé par l'époque où surgit pour la première fois cette sorte de conscience. Nous aurons tout à l'heure à voir quand se présente ce moment. En attendant, je m'efforce simplement de montrer que si mes adversaires n'abandonnent point entièrement leurs positions, il leur faut reconnaître qu'il y a *quelque* différence entre les facultés connotatives du perroquet et celles de l'homme. Mais s'ils accordent ceci, il leur faut concéder encore qu'entre le point où les facultés connotatives de l'enfant commencent à dépasser celles du perroquet, et le point où ces facultés deviennent pour la première fois réellement conceptuelles, il existe un grand domaine d'idéation qu'il est impossible d'ignorer. Donc, jusqu'ici, pour ne point préjuger de la question dont il s'agit, je me suis simplement contenté de désigner ces distinctions importantes et évidentes. Mais, considérant que même cette démarche préliminaire a nécessité beaucoup d'explications, je sens que la clarté y gagnera si je termine le présent chapitre en énumérant sous forme de tableau les différentes distinctions dont il s'agit.

Par *jugements réceptuels*, j'entends désigner l'ordre d'idéation exprimé par M. Mivart dans le terme : « Inférences pratiques des animaux », dont nous avons déjà vu des exemples au chapitre III.

Par *jugements préconceptuels*, j'entends ces actes de jugement virtuel ou rudimentaire qui sont exécutés par les enfants, postérieurement aux « inférences pratiques » qu'ils partagent avec les animaux, mais antérieurement à l'avènement de la réflexion consciente de soi. Ces jugements pré conceptuels peuvent s'exprimer par des gestes ou par des classifications connotatives, ou par tous deux ensemble. J'en ai déjà donné quelques exemples dans le présent chapitre ; d'autres et de meilleurs seront donnés aux chapitres suivants.

Par *jugements conceptuels*, j'entends les jugements pleins et complets au sens ordinaire du mot.

Le jugement réceptuel donc a affaire aux récepts, le préconceptuel aux préconcepts, et le jugement véritable aux véritables concepts. Ou, en d'autres termes, la connaissance réceptuelle conduit au jugement réceptuel (par exemple, quand l'oiseau de mer plonge dans l'eau, mais se pose sur terre) ; la connaissance préconceptuelle conduit au jugement préconceptuel dans l'énonciation de celle-ci (par exemple, quand l'enfant, en étendant le nom du chien à l'image d'un chien, affirme virtuellement, bien qu'il ne la conçoive pas, la ressemblance qu'il perçoit) ; et enfin la connaissance conceptuelle conduit au jugement conceptuel, ou véritable, dans l'énonciation de cette connaissance connue en tant que connaissance (comme par exemple, quand en vertu de ses facultés de pensée réfléchie, l'homme non seulement énonce une vérité, mais l'énonce en tant que vraie).

Jusqu'ici, je doute que mes adversaires puissent facilement me répondre. Ils peuvent naturellement protester contre une ou plusieurs des distinctions sus-énoncées, mais, s'il en est ainsi, à eux de montrer pourquoi ils ont élevé des objections contre la théorie de l'évolution en se basant sur la pure psychologie. Je réponds à leurs objections sur leur propre terrain, et la seule manière dont ils puissent me répondre consiste à montrer qu'il y a quelque chose d'erroné dans mon analyse psychologique. Ils

peuvent s'y essayer et je ne crains rien à cet égard ; toutes les distinctions que j'ai établies, je les ai faites par égard pour les exigences de leur raisonnement. Bien que ces distinctions puissent paraître en quelque sorte trop nombreuses, je ne pense point qu'aucun psychologue compétent se plaigne qu'elles soient trop fines et ténues. A chacune d'elles correspond un domaine important dans l'idéation, et tous les territoires ainsi délimités doivent être séparément nommés si l'on veut sérieusement étudier la prétendue différence de nature qui les sépare.

Dans ses essais sur la théorie évolutionniste, M. Mivart se plaint assez souvent du dédain pour l'analyse psychologique qu'indique toute expression de l'opinion d'après laquelle entre un domaine d'idéation et un autre, il n'existe qu'une différence de degré. Mais, à coup sûr, cette plainte a mauvaise grâce à venir d'un écrivain qui fonde une opinion opposée sur une négligence précisément identique, c'est-à-dire sur le pur et simple énoncé de la plus importante et de la plus évidente des distinctions psychologiques, sans même essayer de l'analyser. C'est pourquoi, si dans ma propre tentative pour ce faire, j'ai péché par excès de détail, je ne l'ai fait que pour obéir à mon désir de rendre pleine justice aux parties adverses. Comme résultat, je prétends avoir montré que s'il est possible de suggérer l'existence d'une différence de nature entre deux quelconques des niveaux d'idéation qui ont été définis, cela n'est faisable que pour le dernier d'entre eux, pour la phase où l'avènement de la conscience de soi permet à l'esprit, non seulement de *connaître*, mais de *connaître qu'il connaît* ; non seulement de *recevoir* la connaissance, mais aussi de la *concevoir* ; non seulement de *connoter*, mais aussi de *dénommer* ; non seulement d'*énoncer une vérité*, mais encore d'*énoncer cette vérité comme vraie*. La question donc qui se pose devant nous est celle de la nature de la conscience de soi ; il faut savoir plus exactement si le trait caractéristique très important que cet attribut confère à l'intelligence humaine, doit être considéré comme une différence de degré seulement, ou comme une différence de nature. Pour répondre à cette question, il nous faut d'abord étudier la genèse de la conscience de soi dans la psychogenèse de l'enfant qui, d'ailleurs,

représente le seul point où ce développement puisse être étudié (1).

(1) Afin qu'il ne puisse point rester d'équivoque au sujet des nombreuses expressions qu'il m'a paru nécessaire d'établir, je donne ici un tableau des définitions :

- Récept inférieur = un groupement automatique de percepts.  
 Récept supérieur = préconcepts; degré d'idéation réceptuelle qui n'existe chez aucun animal.  
 Concept inférieur = récept nommé, à condition que la nomination soit due à la pensée réfléchie.  
 Concept supérieur = un complexus de concepts nommé.  
 Les analogues sont, en matière de nomination :  
 Nomination réceptuelle = dénotation, qui comprend la nomination préconceptuelle.  
 Nomination conceptuelle = dénomination.  
 En matière de jugement, les analogues sont :  
 Jugement réceptuel = inférence automatique, « pratique », ou non réfléchie.  
 Jugement préconceptuel = les inductions plus élevées, quoique non réfléchies, de l'enfant avant la naissance de la conscience de soi.  
 Jugement conceptuel = jugement véritable, dans la dénomination, ou la prédication, ou dans tout acte d'inférence pour lequel la pensée consciente peut être nécessaire.

## CHAPITRE X

### LA CONSCIENCE DE SOI

Dans ce chapitre, je veux m'efforcer de prouver qu'étant donné un perfectionnement suffisant de la faculté de faire des signes pour que la phase dénotative ait été atteinte; qu'étant donné aussi que le jugement s'est élevé jusqu'au niveau où l'esprit énonce une vérité sans être encore suffisamment développé pour être conscient de lui-même en tant qu'objet de pensée, et où, par conséquent, il ne peut encore s'affirmer à lui-même une vérité en tant que vraie; la réunion de ces deux éléments représente un acte fertilisateur tel que les processus ultérieurs de l'organisation mentale marchent de pair, et atteignent bientôt la phase où se fait la différenciation entre le sujet et l'objet.

Dès maintenant, pour éviter les malentendus, je tiens à préciser que, dans les pages qui vont suivre, je ne m'occupe nullement de la philosophie de ce changement, et n'ai affaire qu'à son histoire. Du côté philosophique, nul ne peut avoir pour le problème de la conscience plus de respect que je n'en ai, car nul ne peut être plus convaincu que moi de l'impossibilité où nous nous trouvons d'obtenir la solution du sujet ainsi envisagé. En d'autres termes, à l'égard de ce côté de la question, je suis complètement en accord avec l'idéaliste le plus avancé, et j'estime que dans la donnée de la conscience, nous possédons tous, non seulement notre seule connaissance ultime, ou ce qui seul est « vrai dans son propre droit », mais encore le mode d'existence que seul l'esprit humain est capable de concevoir en tant qu'existence, et par suite la *conditio sine qua non* de la possibilité d'un monde extérieur. Mais, je le répète, je n'ai pas à m'occuper de ce côté de la question. L'embryologiste a pour mission de retracer simplement l'histoire du développement de l'être vivant, et, certes, il est fort éloigné de pouvoir jeter la